



Introduction

Sylvie Durrer

Directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG



Actualité: harcèlement sexuel

Baiser forcé: la joueuse Jennifer Hermoso a déposé plainte contre Luis Rubiales

La plainte de l'internationale de 33 ans va permettre au parquet de lancer des poursuites contre le président de la Fédération espagnole de football Luis Rubiales



L'attaquante espagnole Jenni Hermoso célèbre son but lors du match amical international de football féminin entre l'Espagne et la Norvège au stade Can Mises à Ibiza, le 6 avril 2023. — © JALME REDNA / AFP

T Le Temps avec l'AFP



Actualité: sexisme

Publicité dans l'espace public
Une affiche jugée aguicheuse vaut à Toyota les foudres des autorités



Aufreizende Plakate

Waadt verbietet «sexistische» Autowerbung

Die Stadt Lausanne liess Plakate für den neuen Toyota Prius überkleben. Der Kanton Waadt ist Vorreiter im Kampf gegen sexistische Werbung.



Actualité: abus dans l'Église catholique

Violences sexuelles dans l'Église catholique

«Ces abus ne sont que la pointe de l'iceberg»

Luce su decenni di abusi, violenze e insabbiamenti

«Obwohl Macht nicht automatisch zu Missbrauch führt, ist Missbrauch ohne Macht undenkbar.»

Aus der Studie der Universität Zürich zu sexuellem Missbrauch in der katholischen Kirche



Violence sexualisée

- Comportement à connotation ou portée sexuelle qui est non désiré par la personne concernée et qui porte atteinte à son intégrité ou à sa dignité
- Plus large que la "violence sexuelle" au sens du droit pénal
- Exercice du pouvoir et de la domination
- Englobe également les actes sexistes, comme le harcèlement de rue (*catcalling*)
- Risque accru pour les femmes, les filles et les personnes LGBTI
- Causes : manque d'égalité entre les genres et stéréotypes de genres persistants



Stratégie Egalité 2030

Champ d'action 1

Vie professionnelle et publique

L'autonomie économique des femmes est renforcée tout au long de leur vie, quels que soient leur état civil et leur situation familiale.

[En savoir plus >](#)

Champ d'action 2

Conciliation et famille

Les femmes et les hommes bénéficient de conditions cadres favorisant la conciliation entre vies privée, familiale et professionnelle, ainsi que la répartition équilibrée du travail rémunéré et non rémunéré, domestique comme familial.

[En savoir plus >](#)

Champ d'action 3

Violence de genre

La violence envers les femmes et la violence domestique diminuent et la sécurité personnelle des femmes s'améliore.

[En savoir plus >](#)

Champ d'action 4

Discrimination

La discrimination, le sexisme ainsi que les stéréotypes de genre ne sont socialement plus tolérés et ne limitent plus les modes de vie des femmes et des hommes.

[En savoir plus >](#)

Plan d'action national de la Suisse en vue de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul de 2022 à 2026

Jun 2022

Priorité thématique III. Violence sexualisée

Violence domestique : feuille de route de la Confédération et des cantons du 30 avril 2021

Addendum sur la violence sexuelle



Nouvelle sous-page SPC « Violence sexualisée »

Office fédéral de la statistique OFS: www.ofs.admin.ch > Criminalité et droit pénal > Police > Violence sexualisée

Office fédéral de la statistique > Trouver des statistiques > Criminalité et droit pénal > Police > Violence sexualisée

Violence sexualisée

Définition

Pour la saisie des données de la violence sexualisée dans la Statistique policière de la criminalité (SPC), les articles du Code pénal suisse (CP) seront utilisés. La notion de violence sexualisée se base sur les éléments constitutifs des infractions. Elle regroupe les infractions qui impliquent de la violence et en particulier des actes sexuels, exercés, sous forme de menace ou imposés à une personne mineure ou adulte sans consentement explicite et contre sa volonté.

La violence sexualisée peut se manifester sous différentes formes et dans différents contextes. Elle comprend entre autres les aspects d'exploitation de la dépendance, d'exercice du pouvoir et de domination.

Les infractions suivantes du CP sont prises en compte dans les exploitations de la violence sexualisée :

- Art. 187 Actes d'ordre sexuel avec des enfants
- Art. 188 Actes d'ordre sexuel avec des personnes dépendantes
- Art. 189 Contrainte sexuelle
- Art. 190 Viol
- Art. 191 Actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance
- Art. 192 Actes d'ordre sexuel avec des personnes hospitalisées, détenues ou prévenues
- Art. 193 Abus de la détresse
- Art. 194 Exhibitionnisme
- Art. 195 Encouragement à la prostitution
- Art. 196 Actes d'ordre sexuel avec des mineurs contre rémunération
- Art. 198 Désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel

Contact

Office fédéral de la statistique
Section Criminalité et droit pénal
Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
Suisse

Contact



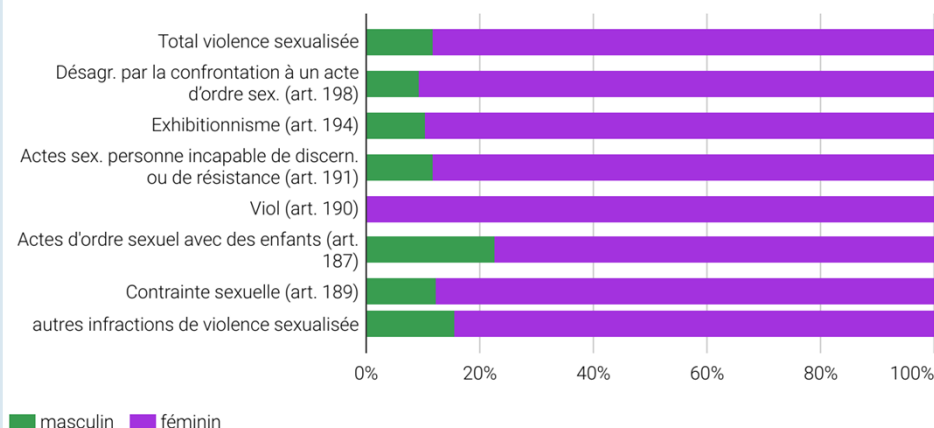
Personnes lésées violence sexualisée 2022

Enregistrées par la police 2022:

4666 personnes lésées, dont

**88,5% féminin
11,5% masculin**

Violence sexualisée: personnes lésées selon le sexe, en 2022

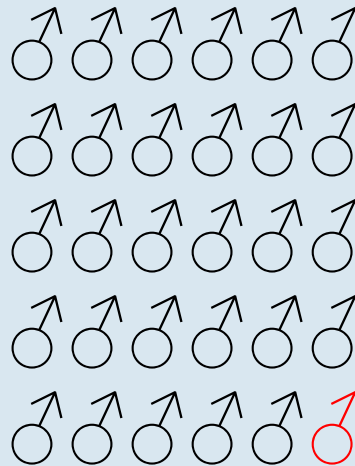
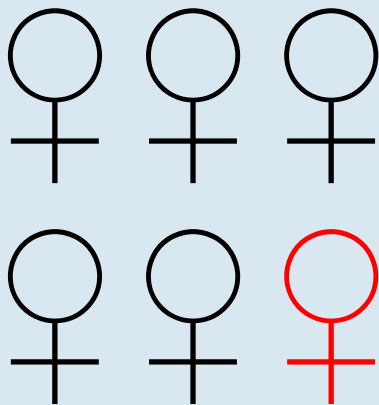


Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC)

© OFS 2023



Ampleur du harcèlement sexuel Prévalence sur 5 ans



Source: Crime Survey 2022, CCPCS 2023

Différents groupes de personnes concernées

Enfants

- La 14^{ème} statistique nationale sur la protection de l'enfance de 2022 des hôpitaux pédiatriques a enregistré 14 % de cas supplémentaires d'abus d'enfants, dont 14 % d'abus sexuels.

Adolescentes et adolescents

- Les chiffres de la Statistique policière de la criminalité sur les cyberdélits sexuels montrent qu'en 2021, plus de 70 % des victimes étaient mineures, la grande majorité d'entre elles étant des femmes (73 %) âgées de 10 à 15 ans. (SPC 2021)

Personnes LGBTI

- Plus de 25 % des personnes LGBTI ont été victimes de haine au cours des cinq dernières années (Crime Survey 2022)

Personnes en situation de handicap

- Les femmes et les hommes en situation de handicap sont plus touchés que la moyenne par la violence physique, psychique et sexuelle. (Rapport Conseil fédéral 2023)



Programme

08h45	Accueil et café au Kursaal à Berne
09h15	Allocation de bienvenue Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, cheffe du Département fédéral de justice et police DFP
09h35	Introduction Sylvie Durrer, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEH
09h55	Violence sexualisée : causes, formes et conséquences Agota Lavayr, spécialiste de la violence sexualisée et du conseil aux victimes
10h25	Nouveau droit pénal en matière sexuelle : principales modifications Michael Schöli, directeur de l'Office fédéral de la justice OFJ
10h50	Pause
11h20	Changement de paradigme dans le droit pénal en matière sexuelle : expériences de la Suède avec la solution du consentement Stina Holmberg, enseignante et évaluatrice au Swedish National Council for Crime Prevention
11h50	Aperçu de la pratique : Centre d'aide d'urgence pour les victimes de violences sexuelles Tony Fracasso, responsable de l'Unité romande de médecine forensique URMF du Centre universitaire romand de médecine légale CURML, Lausanne-Genève
12h05	Prévention : approches innovantes dans la lutte contre la violence sexualisée Fabian Ilg, directeur de la Prévention Suisse de la Criminalité PSC Valérie Vuille, directrice de l'Association Décadre : Sensibilisation des médias au traitement médiatique des violences sexuelles Andi Gao, co-directeur de NCB Suisse, et Amel Löffler, responsable du projet : Oui, non, peut-être. Un projet participatif pour les jeunes sur les rôles de genre et le consentement consentuel Leticia Cangeli, co-directrice de Helvetas : Ensemble contre la violence sexualisée dans les clubs et les festivals Yvonne Kneubühler, directrice de Limita, et Miriam Staudenmaier, collaboratrice spécialisée de Limita : Exposition de prévention interactive INK « Mon corps est à moi ! » pour les jeunes et les adultes souffrant de troubles cognitifs
12h50	Pause de midi : buffet
13h50	Sessions parallèles – Bloc I (voir au verso)
14h50	Sessions parallèles – Bloc II (voir au verso)
15h30	Pause
15h40	Table ronde finale : les mesures à prendre dans la pratique Dore Binda, collaboratrice du service de consultation Téléphone d'urgence pour femmes à Winterthur, membre du Comité national d'expertise sur la violence sexualisée Alessandra Cambi Favre-Bulla, juge à la Chambre pénale d'appel et de révision de la Cour de justice (Genève), membre du comité de l'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire DSF ADM Angela Fleury, coprésidente de la Conférence suisse contre la violence domestique CSVD Linda Tutter, procureure pour les délits sexuels à l'Office cantonal d'enquête de St-Gall, représentante de la Conférence des procureurs de Suisse CPS Gaby Scollony, secrétaire générale de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales CDS
16h20	Carte Blanche Marianne Maret, conseillère aux Etats du canton de Valais
16h30	Synthèse et perspectives Sylvie Durrer, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEH
16h40	Clôture du congrès et apéritif

LE PROGRAMME

Sessions parallèles Bloc I de 13h50 à 14h35

- 1a **Beratung und Begleitung von Opfern sexualisierter Gewalt für Opferhilfe-Fachpersonen** (d)
Cécile Salomann, Opferhilfeberaterin, Opferhilfeberatung Oberwallis, Mitglied Nationales Fachgremium sexualisierte Gewalt
- 1b **Conseil et accompagnement dispensés aux victimes de violence sexualisée pour les professionnel·le·s des centres LAVI** (f)
Christophe Dubré, chef de service, centre LAVI du canton de Vaud, Fondation PROFA
- 2 **Accompagnement par la police et audition de victimes de violence sexualisée** (d/f)
Agota Lavayr, spécialiste de la violence sexualisée et du conseil aux victimes
Karlton Wandeler, responsable des enquêtes sur les victimes, police du canton de Soleure
- 3 **Violence sexualisée et représentations masculines : programmes de prévention de la violence (sexualisée) et services spécialisés** (u/f)
Barbara Beaucazio et Christoph Gosteli, membres du comité de l'Association professionnelle suisse de consultations contre la violence APSCV

SESSIONS PARALLÈLES

Sessions parallèles Bloc II de 14h45 à 15h30

- 4 **Forum de discussion sur le nouveau droit pénal en matière sexuelle** (d/f)
Stina Holmberg, enseignante et évaluatrice au Swedish National Council for Crime Prevention
- 5 **Violence (numérique) sexualisée à l'encontre des enfants et des adolescents : Procédure et défis en matière d'enquête, de protection des victimes et de prévention** (d/f)
Serdar Ünal Rütche, responsable du Réseau national de soutien aux enquêtes dans la lutte contre la criminalité informatique NEDIN, chef d'équipe de la police cantonale zurichoise
Regula Schwager, psychologue reconnue au niveau fédéral, co-directrice du centre de consultation CASTAGNA pour les enfants, les adolescents et les femmes adultes sexuellement exploitées
- 6 **Du sexisme à la vengeance pornographique : formes numériques de la violence sexualisée et enjeux** (u/f)
Amandine Da Silva, doctorante en Criminologie, Université de Lausanne
Sophie Achermann, directrice et cofondatrice de la Public Discourse Foundation

INSCRIPTION

Inscription jusqu'au 17.09.2023 via le lien suivant :

www.bkg.admin.ch > Le BFEH > Manifestations
Un montant de CHF 150.- vous sera facturé pour la participation sur place, repas inclus, et de CHF 100.- pour la participation en ligne. Une confirmation de votre participation vous parviendra d'ici à début octobre (nombre limité de participant·e·s sur place).

Lieu du congrès
Kursaal Berne, Kornhausstrasse 3, 3013 Berne. www.kursaal-berne.ch/jacces

Merci pour votre engagement !

